

Ecrit par le 6 juillet 2024

## Le Pays d'Apt Luberon et la CMA Paca s'allient en faveur de l'artisanat



Le jeudi 2 mai, la communauté de communes **Pays d'Apt Luberon** (CCPAL) et la **Chambre de Métiers et de l'artisanat** (CMA) de Provence-Alpes-Côte d'Azur, représentées par leur président respectif Gilles Ripert et Valérie Coissieux, se sont réunies à l'**Atelier du tofu** à Goult pour signer une convention de partenariat en faveur de l'artisanat.

En France, l'artisanat regroupe près de 250 métiers et plus de 514 activités différentes. Tous ces métiers sont porteurs de potentialités d'emploi, ils représentent également des opportunités majeures en matière de création et de transmission d'entreprise. Ainsi, la CCPAL et la CMA Paca ont décidé d'allier leurs

Ecrit par le 6 juillet 2024

forces et de coordonner leurs interventions sur le territoire du Pays d'Apt Luberon, particulièrement en matière d'ingénierie territoriale et d'accompagnement des entreprises.

Au sein du territoire de la CCPAL, 40% des entreprises de l'économie marchande (hors agriculture) représentent le secteur de l'artisanat. Il était donc naturel pour les deux entités d'entamer un partenariat permettant les échanges et les mutualisations des compétences, expériences et moyens techniques afin de créer un territoire propice à l'artisanat. Cette alliance devrait aussi introduire un nouveau dynamisme et un renforcement des actions en faveur du développement économique du territoire, et plus globalement de la valorisation de la 'destination économique' du Pays d'Apt Luberon.

---

## **Journée portes ouvertes au campus d'Avignon de la Chambre de métiers et de l'artisanat**

Ecrit par le 6 juillet 2024



**La [Chambre de métiers et de l'artisanat \(CMA\) Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) organise plusieurs journées portes ouvertes de ses huit campus du mercredi 24 au mercredi 31 janvier. Les deux sites du [campus d'Avignon](#) accueilleront le public ce samedi 27 janvier toute la journée.**

Ce samedi 27 janvier, les deux campus avignonnais de la CMA Paca seront sous le signe de l'orientation lors de sa journée portes ouvertes. De 9h30 à 16h30, le public pourra se renseigner sur l'ensemble des formations en apprentissage, du CAP au BAC+3. De nombreuses filières seront présentées telles que : l'alimentation, la coiffure et l'esthétique, l'électricité, les métiers d'art, la mécanique automobile, l'agriculture et les espaces verts, la maintenance industrielle; le commerce, le management et la gestion.

Lors de cette journée, une visite du campus et des ateliers pratiques seront organisés, en plus d'une présentation de l'apprentissage et des formations. Le public pourra évidemment échanger avec les équipes du CMA sur l'orientation, l'organisation des formations, ou encore les débouchés professionnelles.

**Inscription au 04 90 80 65 70 ou par mail à l'adresse [urma.avignon@cmar-paca.fr](mailto:urma.avignon@cmar-paca.fr)**

Ecrit par le 6 juillet 2024

**Samedi 27 janvier. De 9h30 à 16h30. 7 Avenue de l'Etang et 12 Boulevard Saint-Roch. Avignon.**

V.A.

## **CCI / CMA : les deux chambres signent une convention de coopération**



**Vendredi 16 juin, la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Provence-Alpes-Côte d'Azur et celle de métiers et de l'artisanat (CMA) ont signé une convention de coopération.**

Renforcer la collaboration opérationnelle sur des enjeux stratégiques, détecter les synergies efficaces et déployer plus d'actions communes ? C'est l'objet de la convention liant pour 4 ans les deux chambres régionales dont les réseaux se mobilisent auprès de 550 000 entrepreneurs dans les territoires : artisans, commerçants, industriels, indépendants... Les objectifs de cette convention sont d'accentuer la coordination CCI/CMA, d'initier des actions communes et de poursuivre la contribution au sein du club de

Ecrit par le 6 juillet 2024

la conjoncture et du collectif des acteurs économiques.

« Avant même cette convention, la coopération était déjà concrète pour les équipes CMA et CCI en Provence-Alpes-Côte d'Azur : des actions menées conjointement sur les territoires pour redynamiser les centres-villes, faciliter les transitions, soutenir chaque étape de l'entrepreneuriat, accompagner face aux difficultés, a déclaré Philippe Renaudi, président de la CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'objectif aujourd'hui et à l'horizon 2026 est de travailler de concert sur des enjeux comme l'international, l'apprentissage, le foncier économique... Ce rapprochement se fait en cohérence, en conservant les spécificités de nos chambres consulaires. »

« La volonté commune est bien de maintenir des relations de proximité privilégiées avec les entreprises pour les soutenir et les accompagner tout au long de leur vie, a poursuivi [Yannick Mazette](#), président de la CMA de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Très impliqué sur les problématiques environnementales comme la formation des jeunes et l'emploi, l'objectif à l'horizon 2026, comme précisé par le Président Renaudi est bien de travailler de concert sur les enjeux majeurs pour le développement de notre région, de nos entreprises, de notre jeunesse qui représente notre avenir. »

Ecrit par le 6 juillet 2024



Yannick Mazette (à gauche) et Philippe Renaudi (à droite) signent la convention de coopération © DR

J.R.